



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2022

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2022

Table des matières

• Message du président	3
• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	4
• Rapport de l'auditeur indépendant	5
• Fonds équilibré canadien Portland	9
• Fonds équilibré mondial Portland	16
• Notes annexes	25

Message du président



L'année écoulée a sans nul doute été fertile en événements majeurs. Les changements climatiques, l'atteinte du cap des 8 milliards d'habitants sur terre, la reprise après la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, le décès de la reine Elizabeth II, l'assassinat de Shinzo Abe, l'inflation et les troubles politiques ont tous occupé une place prépondérante dans l'actualité. Parmi les éléments de nature économique, l'effort concerté des banques centrales pour juguler l'inflation galopante a rendu le contexte difficile pour les ménages et les entreprises du monde entier. Bien qu'ils aient semblé résister au climat d'inquiétude pendant un certain temps, les marchés financiers ont finalement été la proie d'une volatilité considérable, marquée notamment par une dégringolade des titres d'entreprises technologiques et ponctuée par ce qui semble être, au moment d'écrire ces lignes, une implosion généralisée de l'infrastructure des cryptomonnaies. Pendant ce temps, l'homme d'affaires dont on a le plus souvent parlé fut Elon Musk, la personne la plus riche de la planète. En pleine crise, Elon a fourni, par l'intermédiaire de Skylink, un soutien en matière de communications à l'armée ukrainienne en difficulté face à l'invasion russe, il a renforcé son engagement en faveur d'une expédition interplanétaire habitée vers Mars, il a continué à promouvoir l'électrification des transports grâce aux véhicules Tesla, et il veut faire en sorte que Twitter, cette « place publique », soit exempt de préjugés, de désinformation ou de censure gratuite. Que voit Elon que les autres ne voient peut-être pas? Son succès est-il entièrement attribuable à la chance? Ce modèle pourrait-il être reproduit par d'autres entrepreneurs? Examinons la question.

Tout au long de ma carrière j'ai étudié la création de richesse, et j'ai constaté que les personnes riches ont en commun que leur comportement est régi par un cadre général. Pour réussir, il faut prévoir l'avenir, le planifier et persévérer dans sa planification. J'appelle ce cadre le « PPP » ou les trois « P ». Je vais maintenant faire appel à Wayne Gretzky et à Charlie Munger pour décrire ce cadre plus en détail. Lorsqu'on lui demande de dévoiler le secret de sa réussite sportive, Wayne répond: « Je patine vers l'endroit où la rondelle va aboutir, pas vers l'endroit d'où elle provient ». Mais comment prévoir en s'assurant d'éviter de spéculer? Comme le souligne Charlie Munger, « quelques bonnes occasions, faciles à reconnaître, s'offriront généralement à celui qui observe et sait être patient, qui fait preuve de curiosité et qui aime analyser des scénarios impliquant de multiples variables ». Et qu'en est-il de la planification? « Notre expérience tend à confirmer une idée bien ancrée, à savoir qu'à quelques occasions au cours d'une vie, le fait d'être prêt à agir rapidement, en posant des gestes simples et logiques, peut souvent nous permettre d'améliorer nos résultats financiers d'une façon spectaculaire », explique Charlie. La réussite en matière de placement exige également une approche patiente, mais ferme en matière de répartition du capital, qui repose sur un comportement constant dans le temps: « Il suffit ensuite d'être prêt à miser gros lorsque les probabilités sont en votre faveur, en utilisant les ressources disponibles amassées grâce à la prudence et à la patience manifestée dans le passé. » En ce qui concerne le succès d'Elon, seriez-vous d'accord pour dire que son ouverture d'esprit et sa curiosité lui permettent de prévoir les tendances en matière de voyages et de communications? Et que son travail assidu, son apprentissage et sa planification le préparent à tirer parti des occasions qui se présentent? Et que sa recherche constante de l'excellence en matière d'exécution lui permet de tirer parti de ses succès passés?

De même, chez Portland Investment Counsel Inc. (Portland) et chez mes autres sociétés, y compris Portland Holdings Inc., nous avons pris le cadre des PPP à cœur. Grâce à une curiosité innée et à la réalisation d'occasions, Portland Investment Inc. a pu tirer parti de ses connaissances, de ses entrées et de son expérience. Nos premiers succès ont découlé de notre capacité à prévoir, à planifier et à persévérer dans la mise en œuvre d'une entreprise de gestion d'actifs. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, et nous n'avons pas de boule de cristal, mais nous reconnaissons que certains des plus grands besoins non satisfaits de l'humanité, à savoir le traitement du cancer et l'énergie propre, doivent être abordés. Cette année, nous avons poursuivi notre travail de repérage de certaines des nouvelles approches les plus prometteuses dans le domaine de l'oncologie de précision, en particulier en ce qui concerne le développement de thérapies contre le cancer utilisant des radio-isotopes émetteurs de particules alpha. Portland Holdings Inc. a également eu le privilège de conclure un protocole d'entente avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), un leader mondial dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires et de la création d'une propriété intellectuelle d'une grande importance pour l'effort mondial visant à atteindre des objectifs de carboneutralité au cours des deux prochaines décennies. Comme vous le savez certainement, la plupart des pays veulent atteindre l'objectif de carboneutralité avant 2050. Cependant, ils n'ont pas les capacités nécessaires et sont confrontés à une croissance exponentielle de la demande d'énergie alors que les populations continuent de croître dans le monde. Il est devenu de plus en plus évident que le recours au nucléaire devient nécessaire pour atteindre leurs objectifs de carboneutralité. Les compétences du Canada et des LNC dans le domaine de l'énergie propre, de l'assainissement de l'environnement et des radio-isotopes médicaux, y compris dans le domaine de l'hydrogène et des sources de carburant de remplacement, jouent un rôle essentiel pour assurer la transmission de la technologie critique et de la propriété intellectuelle aux entités et aux pays qui aspirent à la carboneutralité.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir l'occasion de nous attaquer à certains des plus grands besoins non satisfaits de l'humanité, et honorés que des investisseurs se joignent à nous. Nous pourrions ainsi harmoniser vos portefeuilles avec le cadre des PPP.

Cordialement,

« Michael Lee-Chin »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille

Conseils en placements Portland Inc.

Notes

Certaines déclarations contenues dans le présent Message du président constituent des énoncés prospectifs, y compris celles qui contiennent les termes « peut », « pourrait », « pourra », « anticiper », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de » et les expressions similaires. Les énoncés prospectifs ne correspondent pas à des faits historiques; ils reflètent les attentes actuelles du président exécutif à l'égard des résultats ou des événements futurs. Les déclarations prospectives supposent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels soient très différents des résultats et événements prévus. Nous n'avons aucune intention particulière de mettre à jour ces énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucun cas que la personne ou l'entreprise en question approuve Portland et (ou) ses produits. L'utilisation de toute information provenant d'un tiers peut ne pas refléter les points de vue et les opinions de Portland. Portland ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard, n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions contenues dans le présent document et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute perte découlant de l'utilisation de ce matériel ou de son contenu, ou de la confiance qui y est accordée. Ce matériel est fourni à titre d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de finance.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds équilibré canadien Portland et du Fonds équilibré mondial Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur ces états financiers aux porteurs de parts. Son rapport figure ci-après.

« *Michael Lee-Chin* »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 7 décembre 2022

« *Robert Almeida* »

Robert Almeida
Administrateur
Le 7 décembre 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds équilibré canadien Portland
Fonds équilibré mondial Portland
(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos à cette date;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 30 septembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à nos audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 16 décembre 2021.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations incluses dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leurs activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.



Page 3

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 décembre 2022

Statements of Financial Position

Aux 30 septembre	2022	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 190 756 \$	10 136 361 \$
Souscriptions à recevoir	2 684	144 075
Montant à recevoir pour les placements vendus	600 314	–
Dividendes à recevoir	70 020	111 492
Placements (note 5)	28 247 559	36 024 817
	<u>42 111 333</u>	<u>46 416 745</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	43 974	45 765
Charges à payer	20 177	21 465
Rachats à payer	53 860	17 371
Montants à payer pour des placements achetés	410 214	–
Passifs dérivés	717 925	–
	<u>1 246 150</u>	<u>84 601</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>40 865 183 \$</u>	<u>46 332 144 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	16 045 276	16 920 254
Série F	24 819 907	29 411 890
	<u>40 865 183 \$</u>	<u>46 332 144 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 149 665	980 278
Série F	1 680 130	1 634 736
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	13,96 \$	17,26 \$
Série F	14,77 \$	17,99 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »
Administrateur

« *Robert Almeida* »
Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	1 283 616 \$	1 274 793 \$
Intérêts à distribuer	103 501	77 952
Profit (perte) net réalisé sur les placements	(1 752 055)	4 375 898
Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(185 808)	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(5 175 494)	4 807 797
	<u>(5 726 240)</u>	<u>10 536 440</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(22 144)	(20 628)
Total des revenus (de la perte)	<u>(5 748 384)</u>	<u>10 515 812</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	562 005	474 320
Coûts des rapports aux porteurs de parts	185 692	160 813
Droits de garde	30 703	23 670
Retenues d'impôts	27 813	46 571
Honoraires d'audit	25 636	18 239
Coûts de transactions	15 106	19 747
Frais juridiques	13 794	14 996
Frais du comité d'examen indépendant	2 552	3 394
Total des charges d'exploitation	<u>863 301</u>	<u>761 750</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(6 611 685) \$</u>	<u>9 754 062 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(2 722 594) \$	3 663 849 \$
Série F	(3 889 091) \$	6 090 213 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(2,49) \$	4,19 \$
Série F	(2,36) \$	4,28 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	16 920 254 \$	11 726 441 \$
Série F	29 411 890	18 204 787
	<u>46 332 144</u>	<u>29 931 228</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(2 722 594)	3 663 849
Série F	(3 889 091)	6 090 213
	<u>(6 611 685)</u>	<u>9 754 062</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	–	(103 766)
Série F	(249 088)	(342 583)
	<u>(249 088)</u>	<u>(446 349)</u>
Profits nets réalisés sur les placements		
Série A	(948 789)	(1 046 987)
Série F	(1 158 349)	(1 578 963)
	<u>(2 107 138)</u>	<u>(2 625 950)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(2 356 226)</u>	<u>(3 072 299)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	3 593 037	3 831 039
Série F	5 139 711	8 312 091
	<u>8 732 748</u>	<u>12 143 130</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	896 309	1 088 505
Série F	1 202 912	1 884 197
	<u>2 099 221</u>	<u>2 972 702</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(1 692 941)	(2 238 827)
Série F	(5 638 078)	(3 157 852)
	<u>(7 331 019)</u>	<u>(5 396 679)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>3 500 950</u>	<u>9 719 153</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	16 045 276	16 920 254
Série F	24 819 907	29 411 890
	<u>40 865 183 \$</u>	<u>46 332 144 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 611 685) \$	9 754 062 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) nette réalisée sur les placements	1 752 055	(4 375 898)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	5 175 494	(4 807 797)
Perte (profit) de change latente sur la trésorerie	1 452	–
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	41 472	(43 403)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(3 079)	22 486
Achat de placements	(14 154 596)	(21 697 753)
Produit de la vente de placements	15 532 130	18 722 762
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 733 243	(2 425 541)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(257 005)	(99 597)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	8 451 042	11 171 200
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(6 871 433)	(4 568 452)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	1 322 604	6 503 151
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 055 847	4 077 610
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(1 452)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	10 136 361	6 058 751
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	13 190 756	10 136 361
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	1 217 499 \$	10 136 361 \$
Placements à court terme	11 973 257	–
	13 190 756 \$	10 136 361 \$
Activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	103 501 \$	77 952 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 297 275 \$	1 184 819 \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2022

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
226 700	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 964 364 \$	2 169 519 \$	
144 300	FNB Horizons Actif actions privilégiées	1 186 624	1 125 540	
100 000	FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 108 118	1 138 000	
	Total des actions privilégiées	4 259 106	4 433 059	10,8 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
28 272	Banque de Montréal	2 535 682	3 422 891	
56 300	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 672 617	3 403 898	
26 000	Shaw Communications Inc., cat. B	874 877	873 340	
58 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	3 891 144	3 850 020	
42 000	La Banque Toronto-Dominion	2 638 275	3 558 240	
		12 612 595	15 108 389	37,0 %
Îles Caimans				
273 000	CK Hutchison Holdings Limited	2 315 915	2 084 999	5,1 %
Royaume-Uni				
135 079	Vodafone Group PLC – CAAÉ parrainé	2 834 366	2 114 080	5,2 %
États-Unis				
7 500	Best Buy Co., Inc.	686 961	656 211	
66 900	Citigroup Inc.	4 375 403	3 850 821	
		5 062 364	4 507 032	11,0 %
	Total des actions ordinaires	22 825 240	23 814 500	58,3 %
	Total du portefeuille de placements	27 084 346	28 247 559	69,1 %
CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1)				
	Profit total latent sur les contrats de change à terme	–	(717 925)	(1,7) %
	Placements nets	27 084 346	27 529 634	67,4 %
	Coûts de transactions	(16 794)	–	–
		27 067 552 \$	27 529 634	67,4 %
	Autres actifs, moins les passifs		13 335 549	32,6 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		40 865 183 \$	100,0 %

Annexe 1

Prix du contrat	Date de règlement	Monnaie achetée			Monnaie vendue			Profit (perte) latent (\$)
		Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 30 septembre 2022 (\$)	Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 30 septembre 2022 (\$)	
0,764657529	13 décembre 2022	Dollar canadien	12 816 195	12 816 195	Dollar américain	9 800 000	13 534 120	(717 925)
							Perte latente	(717 925)

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires au 30 septembre 2022. Le Fonds ne détenait aucune entente de ce genre au 30 septembre 2021.

	30 septembre 2022 (\$)
Montant brut des actifs dérivés	–
Montant brut des passifs dérivés	(717 925)
Exposition nette	(717 925)

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2022, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 2 824 756 \$ (30 septembre 2021 : 3 602 482 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2022 et 2021 :

Par région	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Canada	47,8 %	52,6 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	32,6 %	22,2 %
États-Unis	11,0 %	11,6 %
Royaume-Uni	5,2 %	7,6 %
Îles Caïmans	5,1 %	–
Japon	–	6,0 %
Contrats de change à terme	(1,7) %	–
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Finance	44,3 %	31,9 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	32,6 %	22,2 %
Fonds négociés en bourse	10,8 %	10,4 %
Services de communication	7,3 %	22,3 %
Industrie	5,1 %	4,5 %
Produits de consommation discrétionnaire	1,6 %	–
Énergie	–	8,7 %
Contrats de change à terme	(1,7) %	–
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2022 et 2021, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	2 084 999	2 084 999	–	208 500	208 500
Dollar américain	(13 332 307)	6 621 112	(6 711 195)	(1 333 231)	662 111	(671 120)
Total	(13 332 307)	8 706 111	(4 626 196)	(1 333 231)	870 611	(462 620)
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(32,6)%	21,3 %	(11,3)%	(3,3)%	2,1 %	(1,2)%

30 septembre 2021	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	1 367	11 646 477	11 647 844	137	1 164 648	1 164 785
Total	1 367	11 646 477	11 647 844	137	1 164 648	1 164 785
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	-	25,1 %	25,1 %	-	2,5 %	2,5 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 30 septembre 2022, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont la perte latente était de 717 925 \$. La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2022 et 2021 :

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	28 247 559	-	-	28 247 559
Passifs dérivés	-	(717 925)	-	(717 925)
Total	28 247 559	(717 925)	-	27 529 634

30 septembre 2021	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	36 024 817	-	-	36 024 817
Total	36 024 817	-	-	36 024 817

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2022 et 2021 :

30 septembre 2022	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	2 169 519	1 772	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	1 125 540	1 264	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 138 000	1 075	0,1 %

30 septembre 2021	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	2 604 783	2 248	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	933 156	1 826	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 266 290	1 494	0,1 %

États de la situation financière

Au 30 septembre	2022	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	179 915 \$	101 603 \$
Comptes sur marge (note 11)	1 937	307
Souscriptions à recevoir	250	–
Montants à recevoir pour des placements vendus	–	94 321
Dividendes à recevoir	6 711	9 927
Placements (note 5)	2 386 261	2 865 845
	<u>2 575 074</u>	<u>3 072 003</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	3 219	4 168
Charges à payer	1 219	1 422
Rachats à payer	–	7 489
Montants à payer pour des placements achetés	–	94 424
Distributions à payer	1 420	1 190
	<u>5 858</u>	<u>108 693</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 569 216 \$</u>	<u>2 963 310 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 990 955	2 708 282
Série F	578 261	255 028
	<u>2 569 216 \$</u>	<u>2 963 310 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	254 496	317 778
Série F	66 189	27 250
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,82 \$	8,52 \$
Série F	8,74 \$	9,36 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos le 30 septembre	2022	2021
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	70 350 \$	104 184 \$
Intérêts à distribuer	2 142	2 069
Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options	32 689	204 834
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(103 368)	93 330
	<u>1 813</u>	<u>404 417</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	3 515	(2 108)
Total des revenus (de la perte)	<u>5 328</u>	<u>402 309</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	148 189	135 592
Frais de gestion (note 8)	44 870	57 510
Honoraires d'audit	25 546	18 210
Frais juridiques	13 746	13 766
Retenues d'impôts	9 939	10 749
Droits de garde	2 544	3 517
Frais du comité d'examen indépendant	2 543	3 389
Coûts de transactions	332	1 716
Frais bancaires	30	294
Total des charges d'exploitation	<u>247 739</u>	<u>244 743</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(176 648)	(154 625)
Charges d'exploitation nettes	<u>71 091</u>	<u>90 118</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(65 763) \$</u>	<u>312 191 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(36 093) \$	278 060 \$
Série F	(29 670) \$	34 131 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(0,13) \$	0,73 \$
Série F	(0,71) \$	0,91 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	2 708 282 \$	3 733 020 \$
Série F	255 028	489 403
	<u>2 963 310</u>	<u>4 222 423</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(36 093)	278 060
Série F	(29 670)	34 131
	<u>(65 763)</u>	<u>312 191</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(1 319)	(6 108)
Série F	(582)	(655)
	<u>(1 901)</u>	<u>(6 763)</u>
Remboursement de capital		
Série A	(127 950)	(143 251)
Série F	(19 325)	(13 825)
	<u>(147 275)</u>	<u>(157 076)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(149 176)</u>	<u>(163 839)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 450	18 490
Série F	370 515	2 584
	<u>371 965</u>	<u>21 074</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	118 377	133 200
Série F	14 561	7 503
	<u>132 938</u>	<u>140 703</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(671 792)	(1 305 129)
Série F	(12 266)	(264 113)
	<u>(684 058)</u>	<u>(1 569 242)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(179 155)</u>	<u>(1 407 465)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	1 990 955	2 708 282
Série F	578 261	255 028
	<u>2 569 216 \$</u>	<u>2 963 310 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(65 763) \$	312 191 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) nette réalisée sur les placements	(32 689)	(204 834)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	103 368	(93 330)
Perte (profit) de change latente sur la trésorerie	(370)	158
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	3 216	(3 797)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(1 152)	(2 027)
Achat de placements	(191 977)	(810 276)
Produit de la vente de placements	600 779	2 070 230
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	415 412	1 268 315
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	(1 630)	5 747
Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties	(16 008)	(24 558)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	252 722	21 074
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(572 554)	(1 605 231)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(337 470)	(1 602 968)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	77 942	(334 653)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	370	(158)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	101 603	436 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	179 915	101 603
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	179 915 \$	101 603 \$
Activités d'exploitation :		
Intérêts reçus déduction faite des retenues d'impôt	2 139 \$	2 069 \$
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôt	63 630 \$	89 638 \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2022

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Bermudes				
2 150	Brookfield Infrastructure Partners L.P., act. priv., série 9, à taux fixe révisable	47 838 \$	46 117 \$	1,8 %
Canada				
900	FINB BMO échelonné actions privilégiées	9 925	8 613	
1 500	Brookfield Asset Management Inc., act. priv., série 48, à taux fixe révisable	37 500	34 950	
2 250	Brookfield Office Properties Inc., act. priv., série GG, à taux fixe révisable	56 250	47 228	
2 600	Emera Incorporated, act. priv., série H, à taux fixe révisable	65 000	58 630	
1 000	FNB Horizons Actif actions privilégiées	9 346	7 800	
750	FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	10 010	8 535	
2 000	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 21, à taux fixe révisable	50 000	45 700	
		238 031	211 456	8,2 %
	Total des actions privilégiées	285 869	257 573	10,0 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
240	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	27 634	35 803	
300	Fortis Inc.	16 011	15 744	
250	Banque Royale du Canada	21 437	31 093	
		65 082	82 640	3,2 %
Danemark				
590	Coloplast A/S	100 408	83 342	3,2 %
France				
440	Sanofi	59 667	46 700	1,8 %
Allemagne				
1,900	Fresenius SE & Co KGaA	74 219	56 460	2,2 %
Irlande				
132	Linde Public Limited Company	36 310	49 157	1,9 %
Espagne				
2 100	Red Electrica Corporacion S.A.	53 285	44 663	1,8 %
Suisse				
350	Nestlé S.A.	49 995	52 468	
475	Novartis AG	59 764	50 226	
125	Roche Holding AG	60 210	56 603	
		169 969	159 297	6,2 %
Royaume-Uni				
1 340	Bunzl PLC	43 815	57 042	
2 000	Compass Group PLC	46 742	55 678	
430	Croda International PLC	37 117	42 750	
835	Diageo PLC	40 322	48 906	
		167 996	204 376	8,0 %
États-Unis				
600	American States Water Company	68 421	64 606	
175	American Tower Corporation	54 822	51 901	
766	California Water Service Group	54 869	55 752	
500	Cincinnati Financial Corporation	44 605	61 864	
471	Colgate-Palmolive Company	41 930	45 706	
1 000	Consolidated Edison, Inc.	110 668	118 465	
411	Genuine Parts Company	56 789	84 774	
1 200	Hormel Foods Corporation	70 567	75 322	
385	FNB iShares MSCI Japan	26 388	25 979	
550	Johnson & Johnson	101 436	124 111	
232	Kimberly-Clark Corporation	41 889	36 066	
1 050	Leggett & Platt, Incorporated	67 532	48 183	
374	McCormick & Company, Incorporated	42 003	36 820	
260	McDonald's Corporation	67 281	82 870	
332	PepsiCo, Inc.	59 883	74 872	
1 000	SJW Group	90 585	79 566	
153	Target Corporation	25 301	31 362	

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2022

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
208	The Clorox Company	41 808	36 889	
892	The Coca-Cola Company	61 071	69 026	
500	The Procter & Gamble Company	80 988	87 198	
618	Walmart Inc.	97 270	110 721	
		<u>1 306 106</u>	<u>1 402 053</u>	<u>54,6 %</u>
	Total des actions ordinaires	<u>2 033 042</u>	<u>2 128 688</u>	<u>82,9 %</u>
	Total du portefeuille de placements	<u>2 318 911</u>	<u>2 386 261</u>	<u>92,9 %</u>
	Coûts de transactions	<u>(1 709)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
		<u>2 317 202</u> \$	<u>2 386 261</u>	<u>92,9 %</u>
	Autres actifs, moins les passifs		<u>182 955</u>	<u>7,1 %</u>
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		<u>2 569 216</u> \$	<u>100,0 %</u>

a) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2022, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 238 626 \$ (30 septembre 2021 : 286 585 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2022 et 2021 :

Par région	30 septembre 2022	30 septembre 2021
États-Unis	54,6 %	48,8 %
Canada	11,4 %	11,9 %
Royaume-Uni	8,0 %	9,1 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	7,1 %	3,3 %
Suisse	6,2 %	6,5 %
Danemark	3,2 %	4,0 %
Allemagne	2,2 %	2,1 %
Irlande	1,9 %	1,7 %
France	1,8 %	1,8 %
Bermudes	1,8 %	1,9 %
Espagne	1,8 %	1,9 %
Japon	–	7,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Biens de consommation de base	26,2 %	27,9 %
Services aux collectivités	18,7 %	18,6 %
Soins de santé	16,3 %	11,4 %
Consommation discrétionnaire	11,8 %	10,1 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	7,1 %	3,3 %
Finance	5,0 %	4,9 %
Immobilier	3,9 %	4,3 %
Industrie	3,6 %	10,1 %
Matériaux	3,6 %	3,8 %
Fonds négociés en bourse	2,0 %	–
Énergie	1,8 %	2,5 %
Technologies de l'information	–	1,6 %
Services de communication	–	1,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2022 et 2021, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	2 048	204 377	206 425	205	20 438	20 643
Couronne danoise	–	83 342	83 342	–	8 334	8 334
Euro	–	147 822	147 822	–	14 782	14 782
Franc suisse	1 485	159 297	160 782	148	15 930	16 078
Dollar américain	79 833	1 451 210	1 531 043	7 983	145 121	153 104
Total	83 366	2 046 048	2 129 414	8 336	204 605	212 941
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3,2 %	79,7 %	82,9 %	0,3 %	8,0 %	8,3 %

30 septembre 2021	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	956	270 749	271 705	96	27 075	27 171
Couronne danoise	–	117 157	117 157	–	11 716	11 716
Euro	1	173 012	173 013	–	17 301	17 301
Yen japonais	3 410	207 571	210 981	341	20 757	21 098
Franc suisse	1 748	193 006	194 754	174	19 301	19 475
Dollar américain	7 385	1 496 735	1 504 120	739	149 673	150 412
Total	13 500	2 458 230	2 471 730	1 350	245 823	247 173
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,3 %	82,8 %	83,1 %	–	8,3 %	8,3 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2022 et 2021 :

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	2 386 261	–	–	2 386 261
Total	2 386 261	–	–	2 386 261

30 septembre 2021	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	2 865 845	–	–	2 865 845
Total	2 865 845	–	–	2 865 845

c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2022. Le Fonds ne détenait aucun placement dans des FNB au 30 septembre 2021.

30 septembre 2022	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	8 613	1 772	–
FNB Horizons Actif actions privilégiées	7 800	1 264	–
FNB iShares MSCI Japan	25 979	11 020	–
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	8 535	1 075	–

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds équilibré canadien Portland et le Fonds équilibré mondial Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable créées en vertu des lois de l'Ontario et régies par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour périodiquement. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 11 avril 2022, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds équilibré canadien Portland	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds équilibré mondial Portland	27 janvier 2005	18 février 2005	17 décembre 2013

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 7 décembre 2022. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les états de la situation financière des Fonds sont aux 30 septembre 2022 et 2021. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds équilibré mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instrument financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti. Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de « Plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Chacun des Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins- value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ».

Le profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

	30 septembre 2022 (\$)	30 septembre 2021 (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	423 097	837 027
Fonds équilibré mondial Portland	118 993	-

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2022 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement de chaque Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques de chacun des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments. Chaque Fonds limite la pondération de chaque titre à au plus 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'acquisition, laquelle est surveillée quotidiennement.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. Chaque Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour financer les rachats et régler des opérations.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les périodes closes les 30 septembre 2022 et 2021 était le suivant :

30 septembre 2022	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	980 278	218 638	55 193	104 444	1 149 665	1 093 253
Parts de série F	1 634 736	298 082	70 597	323 285	1 680 130	1 646 326
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	317 778	167	13 959	77 409	254 495	284 604
Parts de série F	27 250	38 652	1 577	1 290	66 189	41 708

30 septembre 2021	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	821 943	222 650	72 163	136 478	980 278	873 462
Parts de série F	1 229 379	468 511	120 882	184 036	1 634 736	1 422 136
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	456 359	2 190	16 055	156 826	317 778	379 559
Parts de série F	55 323	281	833	29 187	27 250	37 629

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôts, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est fixée au 15 décembre.

Les Fonds n'ont aucune perte autre qu'en capital à utiliser pour un report prospectif aux 31 décembre 2021 et 2020. Le Fonds équilibré mondial Portland dispose de pertes en capital brutes inutilisées de 23 897 134 \$ au 31 décembre 2021, qu'il peut reporter indéfiniment (31 décembre 2020 : 23 897 134 \$).

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré mondial Portland	1,55 %	0,55 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. Le Fonds équilibré canadien Portland n'a conclu aucune entente de rabais de courtage avec des tiers jusqu'à présent. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille du Fonds équilibré mondial Portland pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevait à 42 \$ (30 septembre 2021 : 232 \$).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants en dollars dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables :

30 septembre 2022	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	497 201	228 584	–	999
Fonds équilibré mondial Portland	39 836	14 133	156 830	999

30 septembre 2021	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	420 216	195 890	–	802
Fonds équilibré mondial Portland	51 028	17 612	137 197	802

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

Au 30 septembre 2022	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	38 899	17 829
Fonds équilibré mondial Portland	2 859	1 085

Au 30 septembre 2021	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	40 547	19 015
Fonds équilibré mondial Portland	3 698	1 262

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Fonds équilibré canadien Portland	3 070	2 705
Fonds équilibré mondial Portland	13 522	13 963

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Le Fonds équilibré mondial Portland a conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et peut déposer auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour ses ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que le Fonds lui doit. Le cas échéant, les garanties non pécuniaires seront présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie sera présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Aux 30 septembre 2022 et 2021, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et Prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
